



MINISTRE DE LA SECURITE PUBLIQUE
CABINET DU MINISTRE



COMMUNIQUÉ DU MINISTRE DE LA SECURITE PUBLIQUE TROISIEME TRIMESTRE 2015

Le Ministère de la sécurité publique informe le public ce qui suit :

- La situation sécuritaire est globalement bonne sur toute l'étendue du territoire de la république du Burundi sauf dans certains coins de la capitale où on observe encore, et de façon sporadique, des criminels armés qui perturbent la sécurité en lançant des grenades.
- Dans tout pays, la population vaque normalement à ses activités quotidiennes en toute quiétude.

Toutefois, le ministère déplore la persistance des cas de criminalité sanguine faite des meurtres et assassinats ciblés liés aux règlements de compte, aux conflits fonciers ou aux autres mobiles divers.

Ces crimes sont souvent exécutés avec les quelques armes qui pullulent encore au sein de la population civile.

Des infractions de droit commun comme les vols, les viols, les coups et blessures volontaires, les escroqueries, etc. sont aussi constatées par la police à travers le pays.

Voici les cas d'insécurité qui ont particulièrement attiré l'attention de la Police pendant ce trimestre:

1. Les attaques de Kabarore et Bukinanyana en provenance du Rwanda
2. Les tentatives de perturbation de la sécurité des élections qui ont été déjouées par l'action des forces de l'ordre.
3. La découverte de caches d'armes à feu diverses et quelques cas d'infiltrations des criminels.
4. La découverte des cadavres principalement dans certains lieux de la capitale Bujumbura.
5. La persistance des cas de jet de grenades dans certains lieux surtout en mairie de Bujumbura où les criminels commencent à adopter des méthodes terroristes à l'instar de ce criminel qui s'est fait exploser sur les policiers avec deux grenades dégoupillées à Mutakura en zone Cibitoke.
6. Une criminalité acquisitive à main armée dans des banques ou contre des personnes qui transportent de l'argent comme ces deux échangeurs tués dernièrement au centre ville, ainsi que le braquage de la BCB agence Buyenzi par sept criminels armés de fusil après avoir tués un policier et un client de la banque.
7. Le mouvement anormal de déplacement des jeunes gens en direction de la Tanzanie

Pour la grande criminalité, la police a constaté : 130 cas d'assassinats, 53 cas de Détenue illégale d'armes à feu, 48 Tentatives d'assassinat et 28 cas d'incendie criminelle

Voici certains des armes, munitions, effets militaires ou policiers saisis par la police:

- 03 Lance-roquette et 05 Bombes
- 40 Fusils kalachnikov
- 80 Grenades
- 03 Pistolets
- 3661 cartouches et 15 Chargeurs
- 02 Baïonnettes
- Plusieurs effets militaires et policiers divers

A tous ces défis, nous avons adopté des stratégies qui se sont révélées fort efficaces. Les cas de criminalité observés ont été traités avec célérité et la plupart des criminels ont été appréhendés et traduits en justice.

Pour tous les cas d'infractions constatés par la police, des dossiers pénaux ont été traités avec toute la diligence nécessaire : Ainsi, 3519 dossiers pénaux ont été confectionnés par la police judiciaire et transmis aux différents parquets du Burundi. Suite à ces infractions, 3188 personnes ont été appréhendées et gardées à vue par la police.

Un mois après le délai de deux mois donné par son Excellence le Président de la République pour ramener la sécurité dans les quartiers hier sous insurrection, les mesures prises pour atteindre cet objectif ont été mises en œuvre à 90,31%

Le ministère de la sécurité publique recommande ce qui suit :

1. A la population des endroits encore sous insécurité, de se désolidariser et de dénoncer ces criminels pour qu'ils soient mis hors d'état de nuire.
2. Aux témoins des crimes non encore élucidés, de fournir à la police judiciaire toute information susceptible de contribuer à l'avancement rapide des enquêtes pour mettre la vérité au grand jour, appréhender et traduire en justice les auteurs.

Pour terminer, le ministère de la sécurité publique condamne énergiquement tout crime, adresse ses condoléances aux familles éprouvées et informe le public que tout cas d'infraction est suivi d'une enquête policière minutieuse.

JE VOUS REMERCIE

Fait à Bujumbura, le 13/10/2015

Le Ministre de la sécurité publique

Alain Guillaume BUNYONI

Commissaire de Police Chef

